ADMIS CRPE

CONCOURS 2021

5e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Français en 34 fiches

RÉVISER L'ESSENTIEL

ÉCRIT

- Savoirs disciplinaires et didactiques
- Méthode et conseils
- 150 QCM et entraînements corrigés

Vuibert N°1 DES CONCOURS

ADMIS CRPE

CONCOURS 2021

5e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Français

en 34 fiches

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
Maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois,
Ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire

Ouvrage écrit par Guy Houbron

Inspecteur de l'Éducation nationale honoraire

et Guy Legrand

Maître de conférences honoraire en lettres

ISBN : 978-2-311-20736-1

Conception couverture : Séverine Tanguy
Conception maquette : Bleu T
Composition : Michelle Bourgeois



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.
Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.
S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris.
Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – août 2020 – 5, allée de la 2e DB – 75015 Paris
Site Internet : http://www.vuibert.fr

Sommaire

Avant-propos 5

Partie 1 | Questions portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires

FICHE 1 Les critères de l'analyse 10
FICHE 2 Les différents types de textes au CRPE 16
QCM Entraînement 22

Partie 2 | Connaissance de la langue

Grammaire

FICHE 3 Les types de phrases 26
FICHE 4 Les formes de phrases 32
FICHE 5 Les phrases à constructions particulières 40
FICHE 6 Les fonctions, le sujet 47
FICHE 7 Les compléments essentiels 52
FICHE 8 L'attribut du sujet, du complément 61
FICHE 9 Le complément circonstanciel 65
FICHE 10 L'entourage du nom et de l'adjectif 68
FICHE 11 La phrase simple, la phrase complexe, les subordonnées 72
FICHE 12 Les formes verbales 81
FICHE 13 Le verbe : approches morphologiques 85
FICHE 14 Le jeu des temps verbaux 94
FICHE 15 Le nom et les déterminants 100
FICHE 16 L'adjectif qualificatif 107
FICHE 17 Les pronoms 112
FICHE 18 Les adverbes et les prépositions 122
FICHE 19 Les conjonctions de coordination et de subordination 130
FICHE 20 Le discours rapporté 138

Orthographe

FICHE 21 Notion d'orthographe et catégorisations orthographiques 143
FICHE 22 Typologie des activités orthographiques 151

Lexique

FICHE 23 Champ de signification du mot. Composition et dérivation. Rapport sémantique entre les mots. 159

Phonologie

FICHE 24 Le système alphabétique français 168
QCM Entraînement 174

Partie 3 | Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français et de productions d'élèves

FICHE 25 La communication : modèles et concepts généraux 180
FICHE 26 Les fonctions du langage 183
FICHE 27 La réalisation du message 186
FICHE 28 Langue parlée, langue écrite. Les phénomènes langagiers spécifiques de la langue orale 190
FICHE 29 Statut du lecteur, statut de l'auteur, statut du texte. Les compétences de lecture-compréhension 198
FICHE 30 La compréhension en lecture : les niveaux de compréhension. Difficultés des lecteurs précaires 205
FICHE 31 L'enseignement de la lecture-compréhension 212
FICHE 32 Lecture et décodage : les concepts de base. Présentation générale des types de méthode de lecture 218
FICHE 33 Les types de textes 227
FICHE 34 Modèle général d'écriture. Compétences d'écriture 234
QCM Entraînement 239

Avant-propos

Avant d'aborder les contenus disciplinaires et didactiques nécessaires à la préparation de l'épreuve écrite d'admissibilité de français du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui le régissent désormais et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de situer l'épreuve de français par rapport aux autres épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission.

Textes officiels

L'arrêté du 19 avril 2013 paru au *Journal officiel* du 27 avril 2013 fixe les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Deux grandes séries d'épreuves sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (arrêté du 13 mai 2015, art. 4) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des professeurs des écoles (annexe de l'arrêté du 1er juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013).

Attention, initialement les épreuves du CRPE étaient définies en référence aux programmes de l'école primaire de 2008. Ces derniers ont été modifiés en 2015 et consolidés en 2018. On pourra donc se reporter pour information, au *Bulletin officiel* du 19 juin 2008. On veillera surtout à lire très attentivement le *Bulletin officiel* du 26 mars 2015 (pour l'école maternelle) et ceux du 26 novembre 2015 et du 26 juillet 2018 (pour l'école élémentaire). Les éléments de programme font désormais l'objet de repères annuels de progression déclinés dans le *Bulletin officiel* n° 22 du 29 mai 2019 dont il faudra impérativement prendre connaissance.

Les épreuves du CRPE

<table>
<tr><td colspan="3">Deux épreuves écrites d'admissibilité
Cadre de référence : Programmes de l'école primaire
Niveau attendu : Maîtrise des programmes du collège, connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Épreuve écrite de français
Barème : 40 points – Durée : 4 heures</td></tr>
<tr><td>1. Question sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires</td><td>11 points</td><td rowspan="3">Note globale ≤ 10 éliminatoire

5 points pour la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat</td></tr>
<tr><td>2. Connaissance de la langue :
– grammaire, orthographe, lexique et système phonologique ;
– questions portant sur des connaissances ponctuelles ;
– analyse d'erreurs types dans des productions d'élèves</td><td>11 points</td></tr>
<tr><td>3. Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves</td><td>13 points</td></tr>
<tr><td colspan="3">Épreuve écrite de mathématiques
Barème : 40 points – Durée : 4 heures</td></tr>
<tr><td>1. Problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège ou sur des éléments du socle commun de connaissances</td><td>13 points</td><td>Note globale ≤ 10 éliminatoire</td></tr>
<tr><td>2. Exercices indépendants complémentaires à la première partie : QCM, réponses construites, analyse d'erreurs types dans des productions d'élèves</td><td>13 points</td><td rowspan="2">5 points au maximum peuvent être retirés pour la correction syntaxique et la qualité écrite</td></tr>
<tr><td>3. Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves</td><td>14 points</td></tr>
</table>

Deux épreuves orales d'admission

Entretien avec un jury afin d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision et à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Épreuve de mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

Domaines d'enseignement : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, langues vivantes étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien), enseignement moral et civique (domaine à choisir au moment de l'inscription)

Barème : 60 points – Durée : 1 heure

1. Remise préalable au jury d'un dossier de dix pages au plus, annexes comprises, portant sur le sujet choisi [format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique (clef USB)]		
2. **Présentation du dossier** par le candidat : – synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ; – description d'une séquence pédagogique relative au sujet et accompagnée de documents	20 points	20 minutes
3. **Entretien avec le jury :** – aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier ; – approfondissement dans le domaine considéré notamment sur les différentes théories du développement de l'enfant	40 points	40 minutes

Entretien à partir d'un dossier

Objectifs de cet entretien : Évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. Apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains). Apprécier la capacité du candidat à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) et comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative

Barème : 100 points – Durée : 1 heure 15 – Préparation : 3 heures

1. **Éducation physique et sportive** Sujet proposé par le jury et relatif à une activité physique, sportive et artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles à l'école maternelle	40 points	Exposé : 10 minutes Entretien : 20 minutes

2. **Exposé** à partir d'un dossier de 5 pages maximum fourni par le jury et portant sur une **situation professionnelle** inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire. L'exposé vise à attester de la part du candidat de compétences professionnelles en cours d'acquisition **Entretien** portant sur les acquis et besoins des élèves, sur la diversité des conditions d'exercice du métier et sur les valeurs de la République	60 points Exposé : 20 points Entretien : 40 points	Exposé : 15 minutes Entretien : 30 minutes

Le présent manuel, par le biais de fiches concises et structurées permet de préparer les 3 parties de l'épreuve écrite d'admissibilité de français du CRPE à savoir : Question sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ; Connaissance de la langue ; Analyse d' un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français et de productions d'élèves. Chaque notion abordée fait l'objet d'un rappel de cours synthétique (Je retiens), suivi d'un ou plusieurs exercices d'application (Je m'entraîne) et de leurs corrigés. À la fin de chaque partie un entraînement général est proposé sous la forme d'un QCM.

Cet ouvrage a pour vocation d'être un outil efficace de préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE. C'est le souhait que les auteurs et moi-même formulons.

Par ailleurs, la mise en œuvre éditoriale de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Julie Avendano, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison,
Maître de conférences honoraire
de l'université d'Artois,
Directeur de l'ouvrage

PARTIE 1

Questions portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires

FICHE	1	Les critères de l'analyse	10
FICHE	2	Les différents types de textes au CRPE	16
QCM		Entraînement	22

FICHE 1 Les critères de l'analyse

Je retiens

1. Le traitement des textes du dossier

S'approprier les textes du dossier

Composition du dossier

L'analyse repose sur l'exploitation d'un dossier. Les sujets proposés dans le cadre de cette épreuve comportent plusieurs textes (3 ou 4 en général) dont le traitement est strictement orienté par une question.
Le dossier peut comporter des textes de natures diverses (textes didactiques, sociologiques, littéraires, historiques, textes « officiels », etc.). Les candidats ne sont pas nécessairement familiarisés à la lecture de ces textes. Cet aspect est à prendre en compte dans la préparation à l'épreuve.

Lire régulièrement en diversifiant ses lectures

Le candidat doit par conséquent s'entraîner régulierèrement à la lecture portant sur des types de texte susceptibles d'entrer dans la composition des dossiers concours. Dans cette perspective, il lui est aisé, par exemple, de se constituer un corpus de référence sur la base d'une sélection de textes issus des épreuves des années précédentes (ceux-ci étant accessibles sur internet).

Prendre en compte les aspects formels de certains types de texte

En règle générale, la construction de l'analyse repose sur le traitement des idées portées par les différents textes du dossier. Cependant, si dans les textes didactiques, scientifiques ou juridiques la forme ne mobilise guère de procédés rhétoriques (tels par exemple les métaphores) ou lexicaux (tels par exemple les champs lexicaux) pour suggérer ou renforcer une idée, il n'en est pas de même pour les textes littéraires où ces mêmes procédés peuvent fournir au candidat des éléments susceptibles de compléter le travail d'analyse (➔ **Fiche 2, Je m'entraîne**).
Pour autant, il ne s'agit nullement de glisser systématiquement vers une étude stylistique qui se suffirait à elle-même. Ici, la forme peut nous intéresser dans la mesure où elle illustre ou éclaire une idée essentielle par ailleurs retenue parce qu'elle s'inscrivait dans la problématique de l'analyse. Dans certains cas, la prise en compte de la forme pourra être convoquée pour conforter cette idée ; dans d'autres cas, elle permettra de lever l'ambiguïté d'un passage du texte plus hermétique où le lecteur se devra de réaliser un travail d'inférence pour accéder à l'implicite du texte. Dans certains cas, c'est ainsi et seulement ainsi que le traitement des textes littéraires (par exemple des extraits de roman) pourra être intégré à la rédaction de l'analyse (➔ **Fiche 2**).

2. Les critères de l'analyse

Il est bien entendu fondamental que soient respectées les règles de ce genre particulier qu'est l'analyse au CRPE comme on le ferait pour une dissertation, une synthèse ou un commentaire dans un autre concours ou examen.
Nous avons relevé précédemment une particularité notable du dossier qui est de comporter nécessairement plusieurs textes. Comme nous allons le voir maintenant, cette caractéristique a des incidences importantes sur les critères de réalisation de l'analyse.

L'exploitation et l'identification de tous les textes du dossier

Le traitement de l'analyse implique le respect de différents critères.

- **Une prise en compte équilibrée des différents textes**

Il est ainsi hors de question de faire l'impasse sur aucun des textes proposés. Les dossiers sont en effet conçus de manière telle que chacun des textes le composant puisse (et doive) être évoqué plusieurs fois (au moins deux). Pour autant, il ne faut pas – pour satisfaire à cette contrainte – tomber dans les excès d'une surexploitation des textes qui conduirait à des contre-sens d'interprétation dans le cadre de la problématique fixée, ou encore à l'intégration au traitement réalisé d'idées extérieures à la problématique fixée.

- **Des références systématiques et précises aux textes à chaque fois qu'ils sont sollicités**

Doivent être mentionnés le nom de l'auteur, de l'ouvrage (procédé beaucoup moins « économique »), au pis aller la numérotation des textes telle que libellée dans la rédaction du sujet (texte 1, texte 2, etc.). La notification du nom de l'auteur semble être le recours le plus pertinent.
Pour assurer le maximum de cohérence et de lisibilité à la production réalisée, on évitera de varier les modalités des références aux textes (par exemple, indiquer le nom de l'auteur pour désigner un texte, puis le titre de l'ouvrage pour un autre texte, puis le numéro du texte).

- **La mise en perspective des différents textes autour des idées-clés retenues pour répondre à la problématique**

Il ne suffit pas en effet de se livrer à une simple juxtaposition de mini-résumés (sur cet aspect, ➔ **Titre 3 Typologie des manques ou dérives possibles**).

- **La maîtrise d'un système performant de connecteurs**

Il s'agit de connecteurs de type logiques pour l'essentiel dans ce type d'exercice. Ils assurent cette nécessaire confrontation des textes : mise en évidence de leurs points de convergence, d'opposition, de complémentarité, etc.

Plan-type du dossier

- **Annonce du sujet** à travers le thème. Celui-ci ne doit pas être trop général mais préfigurer le problème précis qui va être abordé à travers le dossier.
- **Présentation du dossier :** les références bibliographiques complètes (c'est le minimum requis) enrichies de l'idée directrice de chacun des textes ou de l'indication de la nature des textes proposés et/ou du genre pour les textes littéraires, ou de la référence aux périodes où ils ont été écrits dans le cas où le dossier associe des textes d'époques très différentes.
- **Problématique :**
– **annonce du plan** avec ses grandes parties ;
– **développement en plusieurs parties.**
- **Conclusion :** dans l'idéal, celle-ci doit apporter une réponse précise et synthétique à la question posée et le cas échéant comporter une fin ouverte (la conclusion étant la seule partie de l'analyse où le candidat est autorisé à sortir – le cas échéant – de la stricte restitution des idées du dossier).

3. Typologie des manques ou dérives possibles

À titre « préventif », nous nous proposons ici de dresser une typologie d'erreurs de traitement couramment signalées par les jurys du concours.

- **Partie Introductive :**
– références bibliographiques incomplètes ou erronées ;
– présentation strictement formelle de l'introduction ;
– absence de problématique exprimée ;
– absence d'annonce du plan.
- **Plan :**
– plan non porteur ou insuffisamment porteur : le suivi du plan conduit à un traitement incomplet de la problématique ou encore à intégrer à l'analyse des éléments du dossier extérieurs à la problématique (glissement vers le commentaire) ;
– plan pertinent mais non suivi ou suivi partiellement.
- **Développement :**
– traitement du dossier texte par texte : l'analyse se présente comme une suite de résumés ;
– traitement du dossier par phrases simplement juxtaposées (progression aléatoire des idées, absence ou carence de connecteurs) ;

– les idées du dossier reprises sont paraphrasées ;
– les idées ne sont pas référencées (pas d'indication de l'auteur ou du titre du texte dont elles sont issues) ;
– abus de citations : pour donner un ordre d'idée, l'analyse doit comporter trois citations au maximum.

- **Ensemble du dossier ou parties commentées :**

– jugement personnel sur des idées exprimées dans le dossier ;
– apport d'idées personnelles extérieures au dossier (issues de la réflexion et/ou de la culture du candidat).

Je m'entraîne

Les introductions d'analyse rédigées qui suivent portent sur le sujet zéro de français du concours actuel. Nous en présentons dans un premier temps la question directrice et les références bibliographiques du corpus sur lequel porte l'analyse.

À partir du corpus proposé, vous analyserez comment la mémoire inscrit l'homme dans le temps et donne sens à son existence.
Texte 1 : J.M.G. Le Clézio, *L'Africain*, Paris, Gallimard, « Folio », 2005, pp. 119-123.
Texte 2 : René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1946, pp. 76-77.123.
Texte 3 : « Entretien avec Georges Perec », *L'Arc*, n° 76, 1979, pp. 29-30.

1 Laquelle de ces deux introductions répond d'après vous aux critères du concours ? Justifiez votre réponse.

Introduction A
La mémoire permet aux individus de s'extraire du présent, et les inscrit dans cet espace difficile à mesurer qu'est le temps. C'est en partie à travers elle que l'homme donne sens à son existence.
Deux passages des œuvres, *L'Africain* et *Mémoires d'outre-tombe*, accompagnent un extrait d'entretien avec Georges Perec. La lecture croisée des passages permet de mettre en évidence, d'une part, que la mémoire tisse un lien entre les êtres (que ce lien soit social, historique ou psychologique). D'autre part, il apparaît que la mémoire permet à l'homme d'intégrer une dimension collective ou « trans-individuelle » dans laquelle il peut se reconnaître.

Introduction B
La mémoire permet aux individus de s'extraire du présent, et les inscrit dans cet espace difficile à mesurer qu'est le temps. C'est en partie à travers elle que l'homme donne sens à son existence.
Deux passages d'œuvres à caractère autobiographique, *L'Africain* de J.M.G. Le Clézio (2005), et *Mémoires d'outre-tombe* de René de Chateaubriand (XIXe siècle, ici dans une édition de

1946), accompagnent un extrait d'entretien avec Georges Perec, tiré de la revue *L'Arc* (n° 76, 1979). Ces documents rapportent des témoignages à partir desquels peut être mise en lumière la manière dont la mémoire agit sur l'existence des hommes.
La lecture croisée des passages permet de mettre en évidence, d'une part, que la mémoire tisse un lien entre les êtres (que ce lien soit social, historique ou psychologique). D'autre part, il apparaît que la mémoire permet à l'homme d'intégrer une dimension collective ou « trans-individuelle » dans laquelle il peut se reconnaître.

2 Après avoir fait une lecture comparative de ces deux extraits de la première partie du développement de ce même sujet, situez les critères respectés dans les deux cas et identifiez les carences de l'un des extraits.

Extrait A
Le narrateur de *L'Africain* raconte s'être à ce point transformé, avec le temps, que celui qu'il a été lui est définitivement étranger, en sorte que, selon lui, un retour vers son pays ne changerait rien à ce sentiment d'altérité. Le narrateur montre cependant que c'est à sa mémoire seule qu'il doit le lien qui subsiste entre la personne adulte qu'il est devenu et le personnage de son enfance. Dans *Mémoires d'outre-tombe*, le narrateur-auteur raconte quant à lui avoir parcouru la veille des chemins qu'Henri et Gabrielle, les personnages d'un récit qu'il a lu, ont suivi deux cents ans avant lui. Il explique qu'en consignant dans ses mémoires le récit de sa promenade, il se constitue lui aussi comme personnage pour ses futurs lecteurs : en tant que tel, il les accompagnera à son tour dans ces mêmes lieux. Pour Georges Perec en revanche, qui commente dans un entretien l'ouvrage *Je me souviens* dont il est l'auteur, ce n'est pas tant le contenu des souvenirs qui importe que leur fonction de lien humain et social. Les souvenirs « scellent une connivence », car ils témoignent avant tout d'une expérience partagée. Là où le narrateur de *L'Africain* évoque l'« héritage de [s]a vie », une « mémoire qui n'est pas seulement la [s]ienne », Chateaubriand parle clairement de la publication de ses *Mémoires* et se compare à un navigateur, écrivant « son journal à la vue de la terre qui s'éloigne », dans un travail de remémoration que cite nommément Perec.

Extrait B
Le narrateur de *L'Africain* raconte s'être à ce point transformé, avec le temps, que celui qu'il a été lui est définitivement étranger, en sorte que, selon lui, un retour vers son pays ne changerait rien à ce sentiment d'altérité. Le narrateur montre cependant que c'est à sa mémoire seule qu'il doit le lien qui subsiste entre la personne adulte qu'il est devenu et le personnage de son enfance. Dans *Mémoires d'outre-tombe*, le narrateur-auteur raconte avoir parcouru la veille des chemins qu'Henri et Gabrielle, les personnages d'un récit qu'il a lu, ont suivi deux cents ans avant lui. Il explique qu'en consignant dans ses mémoires le récit de sa promenade, il se constitue lui aussi comme personnage pour ses futurs lecteurs : en tant que tel, il les accompagnera à son tour dans ces mêmes lieux. Pour Georges Perec, qui commente dans un entretien l'ouvrage *Je me souviens* dont il est l'auteur, ce n'est pas tant le contenu des souvenirs qui importe que le lien humain et social. Les souvenirs « scellent une connivence », car ils témoignent avant tout d'une expérience partagée. Le narrateur de *L'Africain* évoque l'« héritage de [s]a vie », une « mémoire qui n'est pas seulement la [s]ienne ». Chateaubriand parle clairement de la publication de ses *Mémoires* et se compare à un navigateur, écrivant « son journal à la vue de la terre qui s'éloigne », dans un travail de remémoration que cite nommément Perec.

Corrigé

1 L'extrait de l'introduction A présente trois types de carence.

– références bibliographiques incomplètes (pas d'indication des auteurs ni des dates d'édition des œuvres) ;

– absence de présentation des œuvres citées (voir dans la version B corrigée qui suit évocation de leur nature : caractère bibliographique des deux premières citées, entretien avec un auteur pour la troisième) ;

– absence de problématique (comparer à Introduction B qui précise : « *Ces documents rapportent des témoignages à partir desquels peut être mise en lumière la manière dont la mémoire agit sur l'existence des hommes.* »).

2 Respect des critères de l'analyse

1. Les deux extraits répondent :

– à la **problématique** dans son premier axe : « *vous analyserez comment la mémoire inscrit l'homme dans le temps* »

– au **plan annoncé** dans sa première partie : « *La lecture croisée des passages permet de mettre en évidence, d'une part, que la mémoire tisse un lien entre les êtres (que ce lien soit social, historique ou psychologique)* » en exprimant le point de vue de chacun des auteurs.

2. Les 3 auteurs sont cités : textes 1 et 2 deux fois, texte 3 une fois.

3. Les références à ces textes apparaissent clairement : citation du texte à travers l'évocation de l'auteur (« Le narrateur de L'Africain ») ou citation des auteurs (Chateaubriand, Georges Perec).

Insuffisances de l'extrait B

Dans l'extrait B, les différentes idées reprises apparaissent simplement juxtaposées les unes à la suite des autres sans véritable lien logique exprimé :

« *Le narrateur de* L'Africain *raconte […] Dans* Mémoires d'outre-tombe*, le narrateur-auteur raconte […] Pour Georges Perec, qui commente dans un entretien […] le narrateur de L'Africain évoque l'"héritage de [s]a vie ", Chateaubriand parle clairement de la publication de ses Mémoires […]* »

L'extrait A dégage à l'inverse plus de cohérence en marquant la mise en perspective des textes cités à travers l'emploi de connecteurs dont la fonction est précisément de faire lien entre les idées en marquant leur rapport :

« *Le narrateur de L'Africain raconte […] Dans Mémoires d'outre-tombe, le narrateur-auteur raconte* ***quant à lui*** *[…] Pour Georges Perec* ***en revanche*** *[...]* ***Là où*** *le narrateur de l'Africain évoque […].* »

L'opposition à Chateaubriand marquée par le connecteur logique « *en revanche* » est renforcée et explicitée par la proposition qui complète la même phrase et la phase suivante : « *ce n'est pas tant le contenu des souvenirs qui importe que le lien humain et social. Les souvenirs "scellent une connivence", car ils témoignent avant tout d'une expérience partagée.* »

FICHE 2 Les différents types de textes au CRPE

Je retiens

1. Quels textes trouve-t-on dans les sujets d'analyse ?

Depuis l'instauration du CRPE dans sa version actuelle, l'épreuve écrite de français présente deux particularités :
– une présence marquée des textes de nature littéraire (extraits de romans, nouvelles, pièces de théâtre, textes poétiques parfois) dans les corpus proposés pour l'analyse. On constate une prédominance de ce genre si l'on considère l'ensemble des sujets proposés dans les différentes sessions des différents regroupements académiques ;
– l'aspect parfois hétérogène de la composition des corpus qui peuvent associer dans un même dossier textes littéraires, philosophiques, didactiques, sociologiques, etc.

Les récents sujets de la session 2018 proposés par les différents regroupements académiques sont à ce titre significatifs. Pour l'attester, nous proposons un relevé bibliographique des textes composant les différents corpus. De manière à permettre de situer les genres, certains titres sont assortis de la présentation des premières lignes des textes correspondant.

GROUPEMENT 1 – 2018

Vous analyserez comment l'expérience musicale est évoquée par les auteurs de ce corpus.

4 textes : 3 textes littéraires (romans) + un texte pédagogique
Texte 1 : Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (1913), Gallimard, « Folio classique », imprimé en 1998, 527 pages, extrait pp. 339-340.
Texte 2 : George Sand, *Les Maîtres sonneurs* (1853), Gallimard, « Folio classique », 2002, 529 pages, extrait pp. 116– 118. « *Joset, diminutif de Joseph, joue de la flute devant Brulette et le narrateur*. Ce qu'il flûta, ne me le demandez point. Je ne sais si le diable y eût connu quelque chose ; tant qu'à moi1, je n'y connus rien, sinon qu'il me parut bien que […] »
Texte 3 : Frank Conroy, *Corps et âme*, Gallimard, « Folio », traduit de l'américain par Nadia Akrouf (1993 et 1996 pour la traduction française), imprimé en 2017, 686 pages, extrait pp. 370-371. « *Claude Rawlings joue pour la première fois en public, avec le célèbre maestro Fredericks. Le concert a lieu en plein air, sous la direction de Popkin, chef de pupitre de l'orchestre symphonique de Chicago*. "Enle-

vez votre veste, Claude." Fredericks retira la sienne et la laissa tomber sur le sol sans la regarder. Claude fit comme lui. Ils entrèrent sur scène. […] »
Texte 4 : François Delalande, *La Musique est un jeu d'enfant* (1984), INA et Buchet-Chastel, 2017, 286 pages, extrait pp. 16-17. « *Cet ouvrage pédagogique de référence est issu d'une série d'entretiens radiophoniques remaniés en vue de sa publication*. Qu'est-ce que faire de la musique ? […] »

GROUPEMENT 2 – 2018

Vous analyserez les relations que les textes du corpus tissent entre passé et présent.
4 textes : un texte d'historien + un texte littéraire (genre poétique) + deux textes philosophiques
Texte 1 : Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* (1949), I, 7, Armand Colin.
Texte 2 : Victor Hugo, « Chanson », *Les Châtiments* (1853), NRF Poésie, Gallimard
Texte 3 : Tzvetan Todorov, *Les Abus de la mémoire* (1998), Arléa.
Texte 4 : Friedrich Nietzsche, *Seconde considération inactuelle* (1874), chapitre 1, traduction d'Henri Albert, Les Échos du Maquis.

GROUPEMENT 3 – 2018

À partir du corpus proposé, vous analyserez comment les auteurs envisagent les rapports qui s'établissent entre l'individu et le groupe.
4 textes : 2 textes littéraires (une nouvelle, un roman littérature de jeunesse) + un témoignage autobiographique + un texte philosophique
Texte 1 : Émile Zola, « Le grand Michu », (2008), *Nouvelles*, Gallimard (première édition 1874).
Texte 2 : Jacques Lusseyran, *Le Monde commence aujourd'hui*, (2016), Gallimard, (première édition 1959). « Jacques Lusseyran, devenu aveugle à huit ans, s'est engagé dans la Résistance dès le lycée. Dénoncé, il est arrêté et déporté dans le camp de concentration de Buchenwald. Il y décrit la scène suivante. […] »
Texte 3 : Marie Desplechin, *La Belle Adèle*, (2010), Gallimard Jeunesse. La jeune Adèle évoque son quotidien au collège.
Texte 4 : Jean-Jacques Rousseau, *Dialogues, Rousseau juge de Jean-Jacques*, (1999), Flammarion (première édition 1782). Se sentant trahi et espionné de toute part, Jean-Jacques Rousseau compose ses *Dialogues*. Il se constitue à la fois juge, avocat et partie. Il organise son plaidoyer en trois dialogues en opposant deux personnages : un certain « Rousseau », qui connaît parfaitement les écrits de l'auteur et se fait défenseur de « Jean-Jacques », face à un « Français », porte-parole naïf de toutes les calomnies qui circulent au sujet du dénommé « J.-J. »

2. Les spécificités des textes littéraires et leurs conséquences sur l'analyse

• Cette forte représentation des textes littéraires pose des problèmes d'exploitation spécifiques dont le candidat au CRPE doit nécessairement savoir tenir compte. On observera ainsi qu'à la différence des textes de nature plus « scientifique » (les textes à vocation didactique ou historique, par exemple) privilégiant le fond sur la forme et attachés à prévenir toute ambiguïté qui laisserait au lecteur des espaces d'interprétation, le texte littéraire appelle un mode de lecture et conséquemment une démarche analytique particulière. Sans dresser un tableau exhaustif des angles d'attaque possibles permettant de cerner au plus près les idées véhiculées par le texte littéraire, nous citerons notamment le poids des inférences (les idées étant fréquemment exprimées de manière implicite), l'étude des figures de rhétorique ou encore des champs lexicaux. Les exercices d'entraînement qui suivent en apporteront une illustration précise à travers l'analyse de l'extrait du roman *Les Mots* de Jean-Paul Sartre.

• La prise en compte de ces spécificités dans l'analyse répond à deux cas précis :
– lorsque les idées du texte s'inscrivant dans la problématique de l'analyse relèvent de l'implicite; auquel cas les mécanismes d'interprétation peuvent (ou doivent) être dévoilés pour légitimer l'exploitation du texte que l'on propose ;
– lorsque des aspects formels (tels les aspects stylistiques) sont susceptibles d'étayer des idées-clés par ailleurs explicites ou de lever l'ambiguïté sur le sens profond de formules sujettes à ambiguïté.
Hors ces deux cas précis, les références à la forme du texte et à l'organisation du texte **n'a pas de sens** et – pire –, est susceptible **d'entraîner le candidat vers le hors-sujet** en glissant d'une analyse attendue fondée sur les idées vers une analyse (du moins en partie) de type purement stylistique.

Je m'entraîne

1 Sur quels éléments précis du texte (quels indices) peut-on s'appuyer pour dégager les idées du texte s'inscrivant dans la problématique ?

2 Quel traitement de ces éléments doit-on réaliser pour accéder à ces idées ?

3 Quelles idées répondant à la problématique peut-on dégager en conséquence de cet extrait ?

Sujet du groupement académique 3 – 2017

Vous confronterez les textes du corpus en vous interrogeant sur les différentes situations d'apprentissage qu'ils évoquent.

Extrait du Texte 3 : Jean-Paul Sartre (1905-1980), *Les Mots*, 1964, Gallimard, pp. 41-43.

Je n'ai jamais gratté la terre ni quêté des nids, je n'ai pas herborisé ni lancé des pierres aux oiseaux. Mais les livres ont été mes oiseaux et mes nids, mes bêtes domestiques, mon étable et ma campagne ; la bibliothèque, c'était le monde pris dans un miroir ; elle en avait l'épaisseur infinie, la variété, l'imprévisibilité. Je me lançai dans d'incroyables aventures : il fallait grimper sur les chaises, sur les tables, au risque de provoquer des avalanches qui m'eussent enseveli. Les ouvrages du rayon supérieur restèrent longtemps hors de ma portée ; d'autres, à peine je les avais découverts, me furent ôtés des mains ; d'autres, encore, se cachaient : je les avais pris, j'en avais commencé la lecture, je croyais les avoir remis en place, il fallait une semaine pour les retrouver. Je fis d'horribles rencontres : j'ouvrais un album, je tombais sur une planche en couleurs, des insectes hideux grouillaient sous ma vue. Couché sur le tapis, j'entrepris d'arides voyages à travers Fontenelle, Aristophane, Rabelais : les phrases me résistaient à la manière des choses ; il fallait les observer, en faire le tour, feindre de m'éloigner et revenir brusquement sur elles pour les surprendre hors de leur garde : la plupart du temps, elles gardaient leur secret.

Corrigé

1 Éléments à interpréter

Métaphores :
– *les livres ont été mes oiseaux et mes nids, mes bêtes domestiques, mon étable et ma campagne ;*
– *la bibliothèque, c'était le monde pris dans un miroir.*

Implicite du texte :
– *Couché sur le tapis, j'entrepris d'arides voyages à travers Fontenelle, Aristophane, Rabelais les phrases me résistaient à la manière des choses ; il fallait les observer, en faire le tour, feindre de m'éloigner et revenir brusquement sur elles pour les surprendre hors de leur garde : la plupart du temps, elles gardaient leur secret.*
– *Les ouvrages du rayon supérieur restèrent longtemps hors de ma portée ;*
– *d'autres, à peine je les avais découverts, me furent ôtés des mains*
– *Je me lançai dans d'incroyables aventures :*
– *il fallait grimper sur les chaises, sur les tables, au risque de provoquer des avalanches qui m'eussent enseveli*
– *je les avais pris, j'en avais commencé la lecture, je croyais les avoir remis en place, il fallait une semaine pour les retrouver*

❷ Traitement des éléments relevés : interprétation du texte

Qui est ce « je » ? On peut aisément inférer qu'il s'agit d'un enfant à travers les allusions indirectes à sa taille, à ses difficultés à accéder aux livres. Ce qui amène l'auteur à écrire dans ce récit autobiographique : « *les ouvrages du rayon supérieur restèrent longtemps hors de ma portée* ».

La situation d'apprentissage évoquée dans cet extrait est marquée par son aspect « sauvage »: elle passe en effet par d'*incroyables aventures* et d'*arides voyages* semés de périls. On peut inférer que le narrateur est un (très ?) jeune enfant dans la mesure où il doit pour atteindre les livres monter sur les chaises, les tables. JP Sartre apprend de manière autonome en autodidacte d'où ses déconvenues pour s'approprier certaines œuvres rencontrées au gré de ses « *vagabondages* » dans la bibliothèque. Ce mode très particulier de confrontation à la littérature libère tous les fantasmes de l'enfant qui vit ses découvertes comme une exploration du monde avec tous les périls que cela peut impliquer. D'où le recours au champ lexical du danger (risque, avalanches, enseveli, horribles rencontres, insectes hideux, arides voyages), les « *avalanches* » (en réalité les livres) « qui l'eussent enseveli » menaçant ses escalades des rayonnages de la bibliothèque.

On devine l'entourage de l'enfant discret mais vigilant : « *d'autres (livres) à peine je les avais découverts, me furent ôtés des mains* », l'omission du complément d'agent dans cette phrase de forme passive marquant ici la notoriété de l'intervenant (vraisemblablement un parent) pour le narrateur.

À travers une succession d'indices habilement semés par l'auteur au fil des phrases, on comprend que cette bibliothèque est une bibliothèque d'adulte. Ceci tant à travers l'évocation des ouvrages dont elle est dotée (titres ou auteurs de certaines œuvres s'adressant à un lectorat érudit, présence de livres « interdits ») qu'à travers l'évocation de ses aménagements matériels et l'échelle de ces aménagements (« *il fallait grimper sur les chaises, sur les table* »). D'où également les difficultés de l'enfant à trouver en ces lieux des repères stables, en raison de sa méconnaissance des normes de classement des livres : « *d'autres, encore, se cachaient : je les avais pris, j'en avais commencé la lecture, je croyais les avoir remis en place, il fallait une semaine pour les retrouver.* »

Cette ouverture à la culture adulte implique la confrontation de l'enfant aux résistances de certains livres dont la compréhension se situe hors de ses compétences. C'est ainsi que Fontenelle, Aristophane ou Rabelais échappent à l'enfant sans pour autant que celui-ci ne se décourage, tant est vive sa soif de lecture.

On peut enfin émettre l'hypothèse que cet investissement de l'espace de lecture s'inscrit dans un temps long (je les avais pris, j'en avais commencé la lecture, je croyais les avoir remis en place, il fallait une semaine pour les retrouver).

❸ Idées répondant à la problématique

L'analyse du texte permet en conclusion de caractériser le mode d'apprentissage vécu par J.P. Sartre en ces termes :

– un espace de lecture a priori destiné aux adultes (la bibliothèque familiale) laissé à l'initiative d'un enfant qui se l'approprie ;

– la quasi absence d'un accompagnement adulte invisible dans l'extrait si ce n'est pour censurer certaines lectures inappropriées ;

– une ouverture des investigations libres de l'enfant sur une découverte quasi illimitée des trésors de cet espace et l'éclectisme des lectures auquel conduit cette découverte ;

– la soif de savoir que cette situation – par ailleurs propice au jeu de l'imaginaire – déclenche auprès de l'enfant ;
– l'assiduité d'une fréquentation de l'espace de lecture qui s'inscrit dans le temps long.

En conclusion, on observera donc que dans le cas présent la nature littéraire du texte implique de la part du candidat-lecteur un travail sur l'implicite indispensable pour dégager le fond des idées susceptibles de nourrir la problématique du sujet. Dans cette perspective, s'impose à celui-ci la prise en compte d'aspects formels signifiants tels les champs lexicaux et les figures de style, sous peine de laisser le texte de Sartre hors du champ d'exploitation des ressources du dossier.

Remarque du formateur :

Il va de soi que, dans le traitement de l'analyse au concours, les éléments dégagés du texte de Sartre dont nous venons de faire la présentation ne seront pas livrés comme ici en un seul bloc, mais qu'ils devront être croisés avec les idées dégagées des autres textes (voir les critères énoncés précédemment).
Rappelons que notre but est ici de mettre en évidence les potentialités signifiantes du texte littéraire dans ses aspects formels et le type d'approche qu'il nécessite de la part du candidat. Dans une analyse, nous reprendrions essentiellement les éléments figurant dans le point 3 que nous avons ici appelé « Idées répondant à la problématique » en les étayant de quelques références au texte assorties en partie d'analyses figurant dans le point 2 intitulé « Traitement des éléments relevés : interprétation du texte ».

Questions

1 La problématique
a. Il n'est pas nécessaire de la formuler : la présentation du thème suffit.
b. Il n'est pas nécessaire de la formuler : la simple reprise littérale de la question figurant dans le libellé du sujet suffit.
c. Sur le fond, elle doit strictement correspondre à la question du libellé mais elle doit être reformulée.
d. Sur le fond, elle doit strictement correspondre à la question du libellé mais elle peut être reformulée.

2 Le plan et son annonce
a. L'annonce du plan ne doit présenter que les grandes parties traitées dans le développement.
b. Le développement doit être introduit par un plan détaillé annonçant les différentes parties et sous-parties du plan.
c. Le plan doit nécessairement comporter 3 parties.

3 Les idées exprimées dans l'analyse
a. L'analyse peut comporter l'avis du candidat sur les points de vue exprimés par les auteurs du dossier.
b. Le candidat ne doit pas porter de jugement personnel mais il peut enrichir ou renforcer par ses connaissances (apports d'autres auteurs qu'il connaît) les points de vue exprimés par les auteurs du dossier.
c. Le candidat doit s'en tenir strictement aux données du dossier.

4 L'exploitation des textes du dossier
a. Chaque texte doit être utilisé au moins 2 fois dans l'analyse.
b. Chaque texte doit être utilisé au moins 2 fois dans chacune des parties de l'analyse.

5 Les références aux textes du dossier dans le développement
a. Leur indication est laissée à l'initiative des candidats.
b. Elles sont strictement obligatoires.
c. Leur forme (nom de l'auteur, titre de texte, numéro du texte) est laissée au choix du candidat.

6 La structuration du développement
a. Il faut répondre à la problématique texte par texte en suivant l'ordre de présentation du dossier.
b. Il faut répondre à la problématique texte par texte selon un ordre laissé à l'initiative du candidat.
c. Il faut construire le traitement de la problématique et mettre les différents textes en perspective (mettre en évidence les oppositions, les convergences, les complémentarités, etc.) autour des idées du dossier retenues.

7 Les citations dans l'analyse
a. Elles y sont totalement proscrites.
b. L'analyse doit nécessairement en comporter.
c. Leur emploi est à l'initiative du candidat.
d. Leur emploi est limité.
e. Leur emploi est illimité.

8 La conclusion
a. Elle doit nécessairement consister en une stricte synthèse en quelques lignes du développement.
b. Elle peut en outre comporter une ouverture (élargissement de la problématique, question ouverte, etc.).

Corrigé

1 Réponse **d.**

Sur le fond, elle doit strictement correspondre à la question du libellé mais elle peut être reformulée. Nous utilisons le terme « peut » dans la mesure où c'est le traitement « idéal ». Dans cette hypothèse, il va de soi que la reformulation ne doit comporter aucune ambiguïté et aucun glissement de sens, une telle dérive étant susceptible d'entraîner un traitement hors sujet ou pour le moins une incohérence à la lecture de l'analyse par le jury.
En cas de nécessité (problème de gestion du temps), le candidat peut toutefois se limiter à la simple reprise littérale de la question (proposition **b.**) pourvu que celle-ci soit correctement articulée à la partie introductive.
En aucun cas on ne doit faire l'impasse sur la problématique.

2 Réponse **a.**

L'annonce du plan ne doit présenter que les grandes parties traitées dans le développement. Elle est nécessaire et se situe nécessairement à la charnière de la partie introductive et du développement.

3 Réponse **c.**

Le candidat doit s'en tenir strictement aux données du dossier, sous peine de « sortir » de l'analyse et de réaliser de fait un commentaire qui est un tout autre exercice. Un tel traitement sera considéré comme hors sujet et par conséquent fortement pénalisé au concours.

4 Réponse **b.**

La réponse est plutôt « Chaque texte doit être utilisé au moins 2 fois dans chacune des parties de l'analyse ». En effet, les textes proposés dans les dossiers offrent (très généralement) des ressources multiples pour traiter la problématique. Encore faut-il toutefois que le plan proposé soit adéquat. Ainsi une partie trop fermée pourrait n'autoriser qu'une seule référence, voire aucune référence à un ou des texte(s) du dossier.

ADMIS CRPE

CONCOURS 2021

5e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Français en 34 fiches

Révisez l'essentiel

Tout votre programme en fiches

- **CONNAISSANCES INDISPENSABLES** pour mémoriser **tous les points incontournables du programme** (grammaire, orthographe, lexique, phonologie) avec **34 fiches synthétiques**
- **150 QCM ET EXERCICES CORRIGÉS** pour vous **auto-évaluer**
- **CONSEILS DU FORMATEUR** pour connaître les **attentes du jury** et déjouer les **pièges** lors de votre épreuve d'admissibilité

Des auteurs spécialistes du concours, enseignants et formateurs au plus près des réalités de l'épreuve

L'essentiel pour votre épreuve

- Questions relatives à un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires
- Connaissance de la langue
- Analyse d'un dossier avec support d'enseignement du français

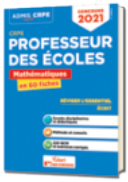
Admis, la collection la + complète



Le Tout-en-un pour une préparation complète



Les Entraînements pour se mettre en condition



Les Fiches pour aller à l'essentiel

Un site dédié aux concours : www.vuibert.fr

ISBN : 978-2-311-20736-1

Vuibert N°1 DES CONCOURS